

Sujet : Fwd: [INTERNET] Enquête Publique rechargement plage de BISCAROSSE

De : PREF40 pref-amenagement - 40 LANDES/PREFECTURE/DC2PAT/BUREAU DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE L INGENIERIE TERRITORIALE (par AdER) <pref-amenagement@landes.gouv.fr>

Date : 23/11/2020 08:49

Pour : anne.littaye@orange.fr

Copie à : "DDTM 40 SG AJ (Affaires Réglementaires et Juridiques)" <ddtm-arj@landes.gouv.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique rechargement plage de BISCAROSSE

Date : Sun, 22 Nov 2020 11:16:15 +0100 (CET)

De : manuel.da-ponte@laposte.net

Répondre à : manuel.da-ponte@laposte.net

Pour : pref-amenagement@landes.gouv.fr

Copie à : helene.larrezet <helene.larrezet@gmail.com>

A l'attention de Madame le commissaire enquêteur (EP rechargement plage de BISCAROSSE)

Chère Madame,

Nous sommes propriétaires depuis 1998 d'un appartement Résidence les Embruns 183 boulevard des Sables 40600 Biscarrosse et souhaitons apporter quelques précisions à l'enquête pour les opérations de rechargements (en réalité transfert) pluriannuels (2020- 2023) en sable sur la plage de BISCARROSSE (Commune de BISCARROSSE)

1. Nous avons à maintes reprises dénoncé le danger que fait subir le prélèvement de sable Plage Sud pour le transférer (c'est du transfert et non du rechargement) Plage Nord et Centrale auprès des services techniques de la mairie de BISCARROSSE ainsi qu'au GIP.
2. Ces déplacements de sable entraînent un abaissement de la plage (de 1992 à ce jour environ 5 mètres), ont amené les vagues sur l'enrochement des Chalets et fragilisé tout le secteur avec une mise en danger des habitations Plage Sud
3. D'autres mairies comme le TOUQUET ont abandonné le transfert de sable de plage.
4. Une étude faite par ARTELIA préconisait de prélever le sable au nord du Wharf.
- 5.

En 2020, le prélèvement plage sud a été suivi d'un grattage volontaire de la Dune primaire, pour conserver une plage, modifiant le profil du trait de côte, rapprochant les vagues, cela augmente le danger pour les habitants de BISCARROSSE La catastrophe de la tempête Xynthia à La Faute-sur-Mer dans les mêmes conditions climatiques peut se reproduire.

Qui peut donc croire que, faire un creux de environ 216 mètres de coté, sur x 1,5 m de profondeur (environ 70 000

M3), annuellement au même endroit, avec un nivellement fait naturellement par le mouvement de l'Océan ne fait pas baisser la plage aux alentours ?

Nous espérons que ces quelques points aideront à décider de l'arrêt des prélèvements de sable plage sud de BISCARROSSE qui n'a rien d'opération douce.

**Vous remerciant par avance de vos actions veuillez agréer, Madame LITTAYE, nos respectueuses salutations.
Manuel DA PONTE**